



En partenariat avec l'association Bourgogne Nature, association fédératrice regroupant la Société d'histoire naturelle d'Autun, la Société des sciences naturelles de Bourgogne, le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.

www.bourgogne-nature.fr

BIODIVERSITÉ. Quel futur pour notre eau ?

Un flot d'avis attendu...



La consultation du public sur l'eau du bassin Seine-Normandie se déroule jusqu'au 18 juin. En quelques clics, vous pouvez donc donner votre avis !

➔ À quoi sert un SDAGE ?

Afin d'améliorer activement la qualité de notre eau, une directive a été adoptée en 2000, la Directive Cadre sur l'Eau. Elle fixe des objectifs concrets à atteindre pour tous les pays de l'Union Européenne

pour retrouver un "bon état des eaux". En France, c'est le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) qui établit les orientations et les actions à mettre en œuvre sur un territoire pour atteindre ces objectifs. Il s'agit d'un outil de planification auquel est associé un programme de mesures.

➔ Pourquoi une consultation du public ?

Un nouveau SDAGE est

élaboré tous les six ans. Ce renouvellement permet de tenir compte des résultats précédents et de faire le point sur les progrès à accomplir. Il donne également la possibilité d'intégrer les nouveautés réglementaires et de redéfinir les priorités. Le futur SDAGE du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers de Normandie est en ce moment en phase de préparation. Dans ce cadre, tous les acteurs du territoire sont invités à se prononcer sur le plan d'action, y compris le grand public !

Jusqu'au 18 juin 2015, il est possible de participer en quelques clics à la consultation. Durant une vingtaine de minutes, l'Internaute est invité à répondre à des questions variées qui abordent les dix propositions phares du SDAGE : diminuer les pollutions, gérer la rareté de la ressource en eau, limiter et prévenir le risque d'inondation... Ce questionnaire permet avant tout de donner son avis, mais il offre aussi une bonne occasion d'en apprendre plus sur l'eau.

À l'issue de la consultation, une synthèse de l'avis du public sera réalisée puis proposée au comité de bassin en octobre 2015. Elle fournira une image des leviers considérés comme prioritaires par la popula-

tion et servira ainsi à orienter les décisions. Une plaquette rendra compte de ce travail et sera disponible sur Internet pour la fin de l'année.

➔ Qui peut participer à la consultation ?

La consultation s'adresse à toutes les personnes qui résident sur le bassin de la Seine et en Normandie. La Bourgogne se situe à cheval sur trois grands bassins hydrographiques : celui de la Loire, celui du Rhône avec la Saône, et celui de la Seine. Ce dernier recouvre plus de 40 % du territoire bourguignon, sur sa partie nord. Nombre de citoyens sont donc concernés par la consultation actuellement en cours ! Sur le site Internet de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, une rubrique présente le bassin de la Seine. Chaque habitant pourra facilement vérifier sur la carte s'il se trouve sur le secteur en question.

Petit glossaire

➔ **SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

➔ **Bassin hydrographique** : territoire dont l'ensemble des eaux convergent vers une même destination.

POUR EN SAVOIR PLUS

Questionnaire en ligne



Pour participer à la consultation du public sur l'eau, rendez-vous sur le site l'Agence de l'Eau Seine-Normandie : www.eau-seine-normandie.fr. Depuis la page d'accueil, vous pourrez accéder au questionnaire en ligne. Des ressources pédagogiques vous permettront de vous approprier la thématique. Pour approfondir le sujet, un résumé complet du projet du SDAGE 2016-2021 est également disponible en téléchargement. Il présente la vocation du SDAGE, le bilan du SDAGE précédent et les objectifs à venir.

L'ACTU BN

OPÉRATION

Un train de bois pour Paris

Un train de bois de 72 mètres de long naviguera entre Clamecy et Paris en empruntant le canal du Nivernais, l'Yonne et la Seine. Un voyage d'une quinzaine de jours, organisé par l'association Flotescale, pour illustrer l'épopée du flottage du bois de chauffage et le patrimoine du Nivernais-Morvan. Départ du train de bois : dimanche 7 juin. Arrivée à Paris : samedi 27 juin. Infos sur : www.flotescale.org

CRÉDITS

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de Bourgogne Nature et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.
Illustration : Gilles Macagno
Rédaction : Luc Pereira-Ramos

L'EXPERT



LUC PEREIRA-RAMOS

Délégué à l'Action Territoriale à la Planification et à la Programmation, Direction de la Stratégie Territoriale, Agence de l'Eau Seine-Normandie.

En quoi l'eau concerne tout un chacun ?

« L'eau est une ressource essentielle. Elle est non seulement indispensable à notre organisme, mais elle fait aussi partie de notre quotidien via de multiples aspects : à travers notre hygiène, notre production alimentaire, nos loisirs... La qualité de l'eau se situe à la croisée de toutes les politiques, car des pollutions peuvent aussi bien être engendrées par l'agriculture que par nos modes de transports ou de production. L'eau est centrale. Il est donc légitime que chaque citoyen se saisisse de cette problématique pour faire part de son opinion. Faut-il davantage préserver les milieux ? Réduire l'utilisation de pesticides ? Améliorer l'épuration ? Chacun est encouragé à s'exprimer sur toutes ces questions. »